

Direction de la Gestion du Risque

Pôle régulation et accompagnement
☎ : 0811 709 035

Rennes, le 19 mai 2016

Objet : LMDE : Rappel
Reprise en gestion directe des activités régime obligatoire par le Régime Général

Docteur,

Depuis le 1^{er} octobre 2015 et dans le cadre d'une convention de partenariat, La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) a délégué à la CNAMTS ses activités relevant du Régime Obligatoire.

Vous trouverez, ci-dessous, différents éléments relatifs aux dispositions organisationnelles mises en place suite à ce transfert **des activités Régime Obligatoire pour les bénéficiaires de la LMDE.**

- **Les liaisons avec le service médical pour les ressortissants de la LMDE :**

- Une adresse unique * :

Monsieur le Médecin chef Echelon Local du Service Médical
LMDE Assurance Maladie
35070 Rennes Cedex 09

** Tous les courriers doivent être adressés à cette adresse, à l'exception de ceux relatifs à la procédure dérogatoire de délivrance des médicaments pour une durée supérieure à 30 jours, qui relève de la Cpm du lieu de résidence de l'étudiant.*

- **Les caractéristiques techniques :**

- Nouvelle immatriculation de la LMDE :
 - Code régime : 01
 - Code caisse : 909
- Une nouvelle table des organismes destinataires (TOD) a été communiquée aux éditeurs de logiciels par le GIE Sesam Vitale. En conséquence votre logiciel doit être mis à jour de cette nouvelle table.

/...

- **Une plateforme téléphonique « LMDE » pour les professionnels de santé :**

☎ 0811 709 730

- **Une adresse unique pour l'envoi de vos documents concernant la LMDE (hors pièces justificatives) :**

**LMDE Assurance Maladie
35070 Rennes Cedex 09**

- **Les règlements LMDE :**

- Les opérations de règlements référencées « LMDE CDC » correspondent depuis le 1er octobre 2015 à des versements opérés par l'Assurance Maladie pour la gestion des assurés relevant de la LMDE.

Je vous prie de croire, Docteur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice Adjointe,


Caroline Bonnet